



MILIZAC

La course cycliste

AN HI KENTA

se déroulera à Milizac le

dimanche 2 mars
à partir de 14 h

CARNAVAL

vendredi 14 mars

Défilé dans le bourg
suivi d'un grand bal
au Centre Ar Stivell

et le 20 mars,
place au printemps !



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ HAG AR SEVENADUR

COURSE CYCLISTE AN HI KENTA

MILIZAC VTT Loisirs, organise le

dimanche 2 mars

la traditionnelle course sur route
d'ouverture de saison FFC,

An Hi Kenta

ouverte aux Juniors, 3^{ème} catégorie et Pass cyclisme.



160 coureurs environ essaieront d'en découdre sur le circuit. Le départ se fera de la salle omnisports. Le circuit passera ensuite par les 4 stops, direction St Renan, puis à Trébaol, ils prendront la direction de La Haie et du Guelmeur pour rentrer par Kergroas. L'arrivée sera jugée devant la salle omnisports.

La boucle de 6,3 kms sera parcourue 15 fois. La circulation sera perturbée à partir de 14 h mais restera possible dans le sens de la course.

Renseignements : ☎ 06 09 97 47 54

GRAND CARNAVAL



Comme chaque année, la Commission Culture et la Fédération Familiales Rurales renouvellent l'organisation du grand carnaval des vacances d'hiver.

Les enfants de plusieurs centres de loisirs du Nord Finistère participeront au défilé, avec les costumes de leur fabrication.

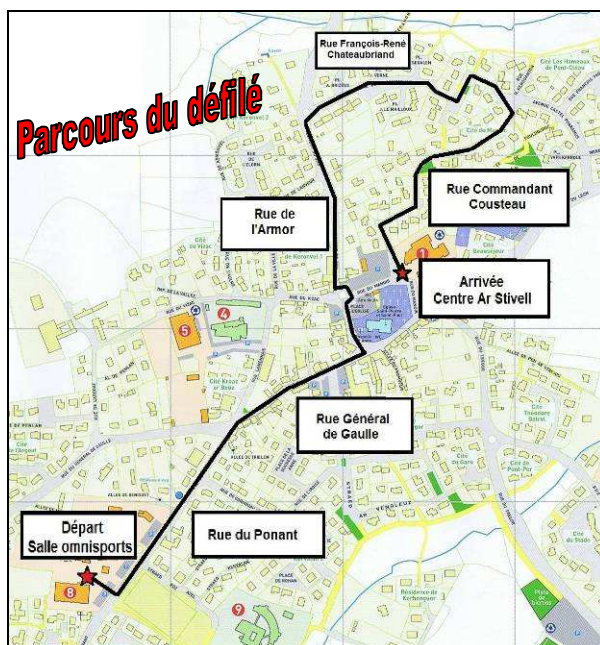
Tous les enfants et adultes de la commune sont invités à participer à la fête.

Le départ de ce grand carnaval sera donné le

**vendredi 14 mars à 13 h 30
à la salle omnisport**

Le défilé arrivera au Centre *Ar Stivell* où la fête se poursuivra par un grand bal, animé par DROVER (DJ).

Un goûter sera proposé à ceux qui le souhaitent (2 €).



LES MARCHEURS DE PEN AR BED

Lundi 3 mars – **Guilers**
Départ 14 h – Nouveau cimetière

Lundi 10 mars – **Brest**
Départ 14 h – Parking Parc Eole

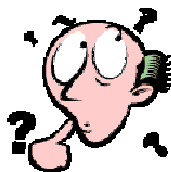
Lundi 17 mars – **Brélès**
Départ 14 h – Eglise

Lundi 24 mars – **Tréouergat**
Départ 14 h – Parking de l'église

Lundi 31 mars – **Ploumoguier**
Départ 14 h – Parking du stade

Rendez-vous covoiturage
13 h 35 – parking d'*Ar Stivell*

JEU « LE SAVEZ-VOUS »



La prochaine séance
du jeu « **Le savez-vous ?** »,
organisée par le Club des Camélias,
aura lieu le

**mardi 4 mars
de 9 h 30 à 11 h 30
au Centre *Ar Stivell***

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE EN IROISE

Mardi 18 mars – 14 h

Les jubés en Bretagne

Intervenant : *Gusti HERVE*
Président de l'association
Sauvegarde du Patrimoine Religieux
en Vie (SPREV)

UTL – 6 rue Racine - ST RENAN
www.utleniroise.infini.fr

**Les conférences se déroulent à
l'espace culturel de Saint-Renan**

COUSCOUS DE LA VIGILANTE



L'association de chasse LA VIGILANTE organise son traditionnel couscous le

dimanche 2 mars



Repas uniquement à emporter
au Centre **Ar Stivell**

Service à partir de 10 h 30

Tarif : 10 €

FOIRE TROC TRUC



Pour la dix-neuvième année consécutive, le comité de jumelage Yealmp-ton-Milizac organise un

**vide-greniers « Troc-Truc »
à la salle Guy Magueur**

le dimanche 16 mars de 9 h à 18 h

Renseignements et réservations :

☎ 02 98 07 97 90 (Jo Jestin)

☎ 02 98 07 90 83 (Paul Cozic)

Mail : jumelage-milizac@laposte.net

La location de 1 mètre linéaire de table est de 3 € (1,5 € pour les enfants).

EXPO PHOTO

Dans le cadre du Festival des Identités Remarquables, la **résidence Ti Roz Avel** accueille

**du lundi 31 mars
au dimanche 6 avril**

l'exposition « **Act** » du photographe Denis Darzacq.

Cette exposition est le fruit d'un long travail que l'artiste a mené au contact de personnes en situation de handicap.

**L'exposition est visitable par tous
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

Pour les groupes, veuillez prendre contact avec l'animateur pour organiser l'accueil.

☎ 06 29 65 14 27

INFORMATIONS CCPI

Ateliers de sensibilisation sur le compostage



Composter ses déchets c'est fabriquer une nourriture de qualité pour son jardin, tout en réduisant sa poubelle.

Le compostage est une technique bien connue des jardiniers amateurs et déjà pratiquée par 20 % des foyers sur le Pays d'Iroise.

Un atelier de sensibilisation gratuit est proposé sur les communes :

- de Lanildut au hangar Saint Gildas le samedi 1^{er} mars de 10 h à 12 h
- de Lampaul-Ploudalmézeau au foyer rural le samedi 15 mars de 14 h à 16 h.

De nouvelles communes seront concernées par cet atelier dès le mois d'avril.

La séance permet d'aborder les différentes formes de compostage, les déchets que l'on peut mettre ou ne pas mettre, le mélange et la récolte du compost, la gestion des déchets végétaux...

L'atelier sera suivi d'une distribution de composteurs (tarif préférentiel sur réservation préalable).

Inscriptions et réservations obligatoires :

☎ 02 98 32 37 83

michele.henot@ccpi.fr

Ateliers du jardin

Si entretenir votre jardin est devenu une corvée et/ou si vous souhaitez jardiner autrement, venez vite profiter des prochains ateliers du jardin qui se dérouleront :



- le mercredi 26 mars de 14 h à 17 (Milizac)
- le lundi 7 avril de 14 h à 17 h (Saint-Renan)
- le samedi 12 avril de 9 h 30 à 12 h 30 (Plourin).

Durant l'atelier, vous apprendrez à réutiliser les matières végétales produites par le jardin en pratiquant le broyage à la tondeuse, le compostage, le paillage et en travaillant le sol avec des outils alternatifs.

Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires. L'adresse du jardin vous sera communiquée après inscription.

Renseignements et réservations :

☎ 02 98 32 37 83

environnement@ccpi.fr

Date à retenir :

Le dimanche 27 avril

Nouveau rendez-vous pour la Balad'Iroise !



Au départ du gymnase de Trémeur à Plougonvelin en passant par Le Conquet, cinq circuits balisés (6, 12, 18, 24 et 32 km) vous emmèneront, en marchant ou en courant, en bord de mer et dans la campagne du Pays d'Iroise.

Contact : ☎ 02 98 84 97 60

www.pays-iroise.com

VIE SOCIALE ET FAMILIALE BUHEZ SOKIAL HA BUHEZ AR FAMILHOÙ

ADMR KREIZ AN ABERIOU

Association du service à domicile agit sur les Communes de BOURG-BLANC, COAT MEAL, GUIPRONVEL, LANRIVOARE, MILIZAC, PLOUGUIN, TROUERGAT.

Joignable par téléphone :

- du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00

- l'après-midi sur répondeur
(nous répondons dans les plus brefs délais)

ADMR – KREIZ AN ABERIOU
14 rue Notre Dame
29860 BOURG BLANC
☎ 02 98 32 71 35

Mail : kreizanaberiou@asso-admr29.fr

LE CLIC IROISE un service de proximité gratuit

- Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes en situation de handicap ?
- Vous accompagnez une personne âgée ou handicapée, vous êtes un professionnel de santé ou du secteur social ?

Le service de l'action gérontologique de la CCPI

- vous accueille et vous apporte une information adaptée (aides à domicile, structures d'accueil, retour d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières)
- vous accompagne dans vos démarches, la constitution de vos dossiers, ou vous oriente vers les services qualifiés

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (ou selon vos disponibilités) sur rendez-vous

CLIC IROISE
ZA de Kerdrioual - LANRIVOARÉ
☎ 02 98 84 94 86
clic-iroise@ccpi.fr

Permanence France Alzheimer

le 1^{er} mardi de chaque mois
de 14 h à 17 h
sur rendez-vous à la CCPI
ZA de Kerdrioual à LANRIVOARÉ

FA 29 ☎ 02 98 44 90 27
CLIC ☎ 02 98 84 94 86

ASSISTANTE SOCIALE

Les personnes souhaitant rencontrer Christine GONIN, assistante sociale, au pôle social d'Ar Stivell, sont invitées à prendre rendez-vous

au CDAS (Centre Départemental
d'Action Sociale)
1 rue de Lescao – St Renan
☎ 02 98 84 23 22

PUÉRICULTRICE

Les permanences de Madame Sophie LE BEC, ont lieu

le vendredi, de 14 h à 16 h
au pôle social d'Ar Stivell

☎ 02 98 04 02 65



RPAM



Gaëlle BUGNY BRAILLY, animatrice du Relais Intercommunal Parents-Assistantes Maternelles de Saint Renan, Milizac, Guipronvel, Lanrivoaré et Tréouergat, vous accueille

↪ sur RDV à la Maison de l'Enfance de Saint-Renan :

- le lundi jusqu'à 18 h
- le mardi et le mercredi après-midi jusqu'à 17 h
- le vendredi jusqu'à 16 h

↪ sur RDV à la Maison de l'Enfance de Milizac :

- le mercredi matin
- ↪ sur permanence téléphonique les mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 15 h.

Renseignements :
Gaëlle Bugny Brailly – RPAM
☎ 02 98 32 60 55
rpam.strenan@orange.fr

MAISON DE L'EMPLOI

Atelier de recherche d'emploi : pour toutes personnes inscrites à pôle emploi (sur inscription) : **vendredis 7 et 21 mars** de 9 h à 12 h (CV, lettre...).

Rail Emploi Services : tous les jeudis de 10 h à 12 h.

Armée de Terre : **jeudi 27 mars** de 14 h à 16 h.

Renseignements :
Maison de l'emploi
☎ 02 98 32 47 80
maison.emploi@ccpi.fr

FORUM JOBS D'ETE ET EMPLOIS SAISONNIERS

Le forum se tiendra le

samedi 15 mars
de 9 h 30 à 12 h 30
Espace culturel de St Renan

Vous êtes à la recherche d'un job pour l'été ou d'un emploi saisonnier (6 à 9 mois)? Venez rencontrer des employeurs : offres d'emploi locales, information sur la législation du travail.

Information collective à 10 h : j'ai moins de 18 ans – mode d'emploi

Atelier permanent : CV, lettre, entretiens.

Si vous êtes employeur et que vous souhaitez participer ou afficher vos offres d'emploi lors du forum, contactez la Maison de l'Emploi.

☎ 02 98 32 47 80
maison.emploi@ccpi.fr

LOGEMENTS A LOYER MODÉRÉ



Vous recherchez un logement à loyer modéré sur Milizac ou vous souhaitez actualiser votre demande : en liaison avec les bailleurs sociaux, Madame Yvonne LE BERRE, adjointe au Maire, vous reçoit lors d'une de ses permanences, les lundi ou jeudi matins, sur rendez-vous.

De nouveaux logements seront disponibles dès le Printemps 2014.

**N'hésitez pas à venir
vous renseigner**

Accueil de la Mairie
☎ 02 98 07 90 31

ALZHEIMER ATELIER FIL MAUVE

Le service prévention de la Mutualité Française de Bretagne organise, en partenariat avec le CLIC de la Communauté de communes du Pays d'Iroise, un atelier intitulé Fil Mauve, proposé aux aidants familiaux de malades d'Alzheimer.

Ce programme propose 6 séances dont 4 collectives et 2 individuelles qui se dérouleront

**à la salle polyvalente de Plouarzel
une fois par mois, le mardi
du 11 mars au 3 juin 2014**

Les familles pourront bénéficier pendant les séances collectives de l'accueil de leur proche malade au sein de la Résidence Ty Braz à Plouarzel.

Renseignements :

- CLIC Iroise : ☎ 02 98 84 94 86
- Mutualité Française Bretagne : Chantal Garest
☎ 02 98 43 52 23
cgarest@bretagne.mutualite.fr

MAISON FAMILIALE DE SAINT RENAN

La Maison Familiale de Saint-Renan (4 route du Mengleuz) organise ses Portes Ouvertes les

**vendredi 21 mars, de 16 h à 20 h
et
samedi 22 mars de 9 h à 17 h**

Les différentes filières de formation par alternance y seront présentées (50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale).

Renseignements :

☎ 02 98 84 21 58

mfr.st-renan@mfr.asso.fr



CENTRE DE LOISIRS « LES LUTINS »

L'accueil de loisirs est un service d'accueil de proximité pour les enfants de 3 à 12 ans, ouvert tous les mercredis après-midi, et durant toutes les périodes de vacances. L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de la Commune.



C'est un lieu de détente et de loisirs, mais aussi un lieu d'éducation à l'autonomie et à la responsabilité, à travers le jeu et la vie en collectivité.

Mini-camps – Été 2014

Le programme des mini-camps de l'été 2014 est disponible à la Maison de l'Enfance, sur le blog de l'accueil de loisirs

<http://www.leslutinsmilguip.canalblog.com>

ou sur le site internet de l'association

http://www.famillesrurales.org/milizac_quipronvel

Une permanence d'inscriptions aura lieu à la Maison de l'Enfance le samedi 29 mars de 10 h 30 à 12 h 00. Aucune inscription ne sera prise avant cette date. Si vous ne pouvez être présent lors de l'inscription, vous pouvez transmettre votre fiche d'inscription à une autre famille. Il ne sera accepté qu'une seule inscription par procuration par famille.

Horaires de permanence :

Lundi : 15 h 00 - 16 h 30

Mardi, jeudi : 9 h 15 – 12 h 00
15 h 00 – 16 h 30

Vendredi : 9 h 15 – 12 h 00

Une garderie est assurée

- de 7 h 00 à 9 h 30
- et de 17 h 30 à 19 h 00.

Inscriptions et renseignements :

☎ 02 98 07 20 32

alshmilizac@gmail.com

http://www.famillesrurales.org/milizac_quipronvel

BREIZH JEUNESSE



**L'espace jeune est ouvert
tous les vendredis, de 17 h à 19 h,
en période scolaire.**

Si vous êtes en 6^{ème}, si vous avez 12 ans en 2014, vous pouvez venir découvrir l'animation jeunesse tous les vendredis.

Les vacances d'hiver :

L'ALSH Ados sera ouvert

du lundi 3 mars au vendredi 14 mars

Au programme : ateliers cuisine, loisirs créatifs, activités sportives, sortie en soirée au bowling...

Le programme est disponible en mairie, à l'espace jeune ou sur notre site internet.

Renseignements

Christelle LAURENT

☎ 06 75 28 78 98

breizhjeunesse@hotmail.fr

<http://www.famillesrurales.org/breizhjeunesse>

Facebook : Breizh Jeunesse

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi
16 h 00 - 18 h 30

Mercredi
10 h 00 - 12 h 00
16 h 00 - 18 h 30

Vendredi
9 h 00 - 12 h 00
16 h 00 - 18 h 30

Samedi
10 h 00 - 12 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES SCOLAIRES

Mardi
16 h 00 - 18 h 30

Mercredi
10 h 00 - 12 h 00

Vendredi
16 h 00 - 18 h 30

Samedi
10 h 00 - 12 h 00

ABONNEMENTS

Milizacois

Moins de 6 ans : gratuit
6 - 18ans : 5,30 €
Adulte : 10,50 €
Cotisation famille : 21 €

Extérieur

Moins de 6 ans : gratuit
6 - 18 ans : 10,50 €
Adulte : 15,80 €

QUELQUES NOUVEAUTES

ROMANS ADULTES

« Plus noire avant l'aube »
de Béatrice FONTANEL

« Les coiffes rouges »
de Daniel CARIO

« Belle arrière-grand-mère »
de Janine BOISSARD

« L'homme aux ciseaux d'argent »
d'Antonin MALROUX »

« Le temps des délivrances. Angelina, les
mains de la vie tome 2 »
de Marie-Bernadette DUPUY

« Le sourire des femmes »
de Nicolas BARREAU

« Un homme, ça ne pleure pas »
de Faïza GUENE

POLICIERS ADULTES

« Deux veuves pour un testament »
de Donna LEON

« L'empire perdu »
de Clive CUSSLER

« Un vent de cendres »
de Sandrine COLLETTE

« Le livre des prophéties. Le livre des
morts tome 3 »
de Glenn COOPER

« Le secret des Mac Gordon » et
« L'assassin du pôle Nord »
de Christian JACQ



« La femme d'un homme »
d'A.S.A. HARRISON

« Déroute »
de Michael ROBOTHAM

« Nos désirs et nos peurs »
de Wulf DORN



DOCUMENTAIRES ADULTES

« La vérité et rien d'autre »
de Mike TYSON

« Le monde comme il me parle »
d'Olivier de Kersauson

« Sein, 18 juin 1940 : ils étaient le quart
de la France »
de Jean-Paul OLLIVIER

« Le continent inconnu : vers le Sud »
de Géraldine DANON

« Le grand café des brèves de
comptoirs »
de Jean-Marie GOURIO

« Le meilleur médicament, c'est vous ! »
de Frédéric SALDMANN

« Porter leurs voix : un avocat sans effet
de manches »
de Laure HEINICH

BANDES DESSINEES

« L'éternité ne dure qu'un temps. Les
Légendaires, tome 16 »
de Patrick SOBRAL

« Yes, I can ! Game Over, tome 11 »
de ADAM & Co

« L'onde Septimus. Les aventures de
Blake et Mortimer, tome 22 »
d'après Edgar P. JACOBS

« La loi de Murphy. Sisco, tome 7 »
de BENEK

« Amarillo. Blacksad, tome 5 »
de Juan DIAZ CANALES

« Pour la peau d'une femme. Lady S,
tome 9 »
de Jean VAN HAMME

« Colorado Story. Les Tuniques Bleues
tome 57 »
de Raoul CAUVIN



ECOLE PUBLIQUE MARCEL AYMÉ

Classe de mer

Les élèves de CM1 et CM2 monolingues se sont rendus début février à Plouneour-Trez pour une classe de mer d'une durée d'une semaine.

Le programme, bien chargé, a occupé les élèves dans différents domaines disciplinaires :

- **Art plastique**, avec réalisation de cinq puzzles géants sur le thème de la mer, du Land Art sur la plage et la réalisation de pinsés (sculpture à partir de laisses de mer).
- **Sciences**, avec la pêche à pied, la réalisation d'un aquarium et un travail sur la classification des animaux de l'estran, les marées.
- **Géographie** : travail sur les paysages de bord de mer et le vocabulaire inhérent à ce milieu.
- **Technologie** : avec la réalisation d'un cerf-volant.
- **Sport** : avec la découverte de la pratique du char à voile.



Une projection de films réalisés à partir des photos et vidéos enregistrées durant le séjour est proposée aux familles à la Salle Ar Stivell mardi 25 février.

Reprise de la correspondance avec Yealmpton

Les élèves de CM2 bilingues et monolingues ont reçu 30 lettres d'élèves de l'école de Yealmpton.

Tout le monde est très excité par cet échange qui avait débuté l'année dernière avec le voyage des CM2 en Angleterre. L'enseignement de l'anglais, dans ce cadre, prend un caractère très concret qui pousse les élèves à s'impliquer au maximum dans cet apprentissage.



Projet Afrique en maternelle : ça continue !

Un père d'élève musicien percussionniste est venu présenter aux élèves de maternelle sa collection d'instruments africains.

Une belle occasion pour les élèves de découvrir de nouvelles sonorités et de voyager quelques instants sur un continent un peu plus sec que notre lieu de vie.

Trois animatrices de la bibliothèque de Plouarzel interviennent également auprès des élèves pour leur raconter des contes africains. Habillées comme il se doit et dans un lieu décoré spécialement pour l'occasion, elles ont transporté les élèves dans des histoires fabuleuses et exotiques.



Ecole Marcel Aymé
240 rue du Ponant

Directeur : Mathieu SPINDLER
☎ 02 98 07 98 94

site Association des Parents d'élèves
www.ape-marcel-ayme.fr

div-yezh.milizag@orange.fr
Maïwenn MAGNIER ☎ 02 98 07 20 06

ECOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Les secrets de l'air

Lundi 27 janvier, des étudiants de l'ENIB (Ecole Nationale d'Ingénieur de Brest) sont intervenus dans les classes de Solène Le Bras (CE1/CE2) et Laurence Verdier (CM1), afin d'expliquer aux enfants l'énergie issue de l'air.



A travers diverses expériences, ils ont recherché les objets qui utilisent une telle énergie. Avec différents matériaux et matériels, ils ont pu construire des aéroglisseurs et des voitures-ballons. De quoi susciter de nouvelles vocations !

L'art de s'exprimer avec son corps sur des textes entre "Terre et mer"

Vendredi 14 février, les élèves du cycle 3, étaient sur la scène au Centre Ar Stivell, afin de présenter à leurs parents et amis le fruit d'un travail mené depuis plusieurs semaines, avec Claire Audrey Lestrat, dumiste à la CCPI.

C'est avec leur corps que les enfants ont appris à s'exprimer, à faire de la musique, ils ont admirablement réussi à entrer dans le monde des percussions corporelles.



En illustrant en rythme des poèmes entre "Terre et Mer", ils ont associé l'art de la poésie et l'art de la musique. Dirigés par Claire Audrey, ils ont réalisé le difficile exercice de synchronisation des gestes, que ce soit individuellement ou collectivement (90 enfants sur la scène !).

Un joli spectacle, original et plein de rythmes !

"Minuscule, la vallée des fourmis perdues"

Lundi 17 et mardi 18 février, tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma "Le Celtic", à Brest, afin de visionner "Minuscule, la vallée des fourmis perdues".



Dans ce film d'animation la musique et les bruitages sont omniprésents, les décors sont naturels, cela enrichit l'expression des personnages et le sens des images, une nouvelle façon de découvrir le monde fascinant des insectes.

L'exploitation en classe se fera à travers la littérature, les arts plastiques mais également par la création d'une fourmière. Un nouveau support pour notre thème de l'année "Entre Terre et Mer".

Ecole Privée Notre Dame
181 rue de La Mennais

Directrice : Marie Odile GOUES
☎ 02 98 07 90 97

ecolendmilizac@wanadoo.fr
ecole-notredame.fr

VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE BUHEZ KËR HAG HEC'H ANNEZIDI

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous invitent à les rencontrer lors de leurs permanences.

Il est recommandé de prendre rendez-vous en Mairie :

Centre Ar Stivell

☎ 02 98 07 90 31

mairie@milizac.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi

8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Mardi

10 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Samedi matin

9 h 00 - 12 h 00

fermé le samedi pendant les vacances scolaires



ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

VOTER : UN GESTE CITOYEN

Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 23 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise dont la commune est membre. Vous élierez donc également 4 conseillers communautaires.

Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

ATTENTION : Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

**Pour plus d'informations :
<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections
ou auprès de la mairie.**

RECENSEMENT NATIONAL DES JEUNES

Les jeunes nés en mars **1998** sont invités à se présenter en Mairie, à partir du 1^{er} jour de leur anniversaire et dans les 3 mois qui suivent, munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité.

Les jeunes nés avant cette date et n'ayant pas encore été recensés peuvent régulariser leur situation.

Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Elle permettra l'inscription à certains examens et concours (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...).



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) passe de **10 à 15 ans pour les personnes majeures**.

Les CNI délivrées à des **personnes mineures** conservent en revanche une **durée de validité de 10 ans**.

Si votre carte d'identité a été délivrée **entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013** (uniquement pour les personnes majeures), la prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche de votre part. En effet, la date de validité inscrite sur la carte n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La Municipalité de Milizac invite les habitants qui ont été victimes d'inondations par ruissellement et coulée de boue associée, d'inondations par remontée de nappe phréatique ou d'un mouvement de terrain à le signaler en présentant en mairie les éléments suivants :

- Noms, adresse et coordonnées (téléphone, mail)
- Date de l'inondation (ou des inondations successives depuis décembre 2013)
- Description des circonstances
- Photographies (si possible)
- Nature du dommage
- Evaluation financière (si possible) du dommage
- Courriers éventuels de votre assurance.

Vous pouvez également faire ce signalement à

mairie@milizac.fr

A partir de ce recensement des dommages (dommages subis par les particuliers, dommages sur les biens communaux, sur la voirie...), la commune transmettra une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la Préfecture.

Bien entendu, la Municipalité et les services municipaux se tiennent à votre disposition.

AU FIL DES CHANTIERS...

Rue du Ponant, depuis la rue Breiz Izel jusqu'à la rue Jacques Cartier, l'entreprise TPC Ouest va procéder à l'extension du réseau d'eaux usées et au renforcement du réseau d'eau potable afin de desservir Keromnes, secteur qui doit à terme accueillir un lotissement communal.

D'une durée de 4 semaines environ (hors intempéries), les travaux démarreront le 10 mars prochain, sous chaussée fermée avec mise en place d'une déviation, puis continueront avec une circulation alternée par feux tricolores dès le 17 mars.

A la salle Guy Magueur, les travaux de construction d'un sas à l'avant de la salle de danse ont débuté le 19 février dernier, pour se poursuivre jusqu'à la mi-avril. Derrière une architecture sobre en bardage bois, ce local doit comprendre un vestiaire et un WC.

L'aménagement extérieur consiste en la rectification de la surface enrobée à l'avant du bâtiment, de façon à se conformer aux normes d'accessibilité.

LIGNE DE TRANSPORT MILIZAC-BREST (LIGNE 15)

Les horaires de car **Hiver 2013-2014** (du 3 septembre 2013 au 4 juillet 2014), du lundi au samedi (pas de service de car le dimanche), pour la ligne Milizac – Brest sont les suivants :

Aller

Départ Milizac (Bourg)	Arrivée Brest (Gare Routière)
07:09	07:37
08:19	08:47
13:19	13:47

Retour

Départ Brest (Gare Routière)	Arrivée Milizac (Bourg)
12:10	12:41
16:10 (ne circule pas le samedi)	16:41
17:10	17:41
18:15	18:46

N'hésitez pas à consulter le site du Conseil Général www.viaoo29.fr portail des déplacements en transports collectifs dans le Finistère

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014



C'est reparti ! Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, vous devez remplir un bulletin d'inscription, disponible à l'accueil de la mairie.

La date limite d'inscription est fixée au 19 mai

Voici les différentes catégories dans lesquelles vous pouvez concourir :

1^{ère} catégorie : Etablissements accueillant la clientèle touristique (hôtels, restaurants, locations saisonnières labellisées ou classées, campings privés, équipements touristiques, commerces et services...).

2^{ème} catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue.

3^{ème} catégorie : Balcons, terrasses, fenêtres, petits jardins (de moins de 100 m²) très visibles de la rue.

4^{ème} catégorie : Espaces le long de la voie publique (talus, murs...), espaces collectifs (îlots dans lotissements, lavoirs, fontaines).

5^{ème} catégorie : Maisons de retraite, cliniques, centres hospitaliers... impliquant les résidents et écoles, centres de loisirs... fleuris par les enfants.

6^{ème} catégorie : Exploitations agricoles en activité (l'ensemble : maison, accès à l'exploitation et bâtiments d'exploitation).

REGLES DE BON VOISINAGE

LE BRUIT



Un arrêté préfectoral régleme les « bruits de voisinage ». Les travaux susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués que :

**les jours ouvrables
de 8 h 30 à 19 h 30**

**les samedis
de 9 h à 19 h**

**les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h**

Par ailleurs, toutes les précautions doivent être prises pour éviter de troubler le voisinage par des bruits trop intenses d'appareils de musique, de radios et autres.

DIVAGATION DES CHIENS



Les animaux domestiques ne doivent pas être laissés en divagation.

Les propriétaires sont priés de ne pas laisser errer leurs animaux hors de leur propriété, que ce soit en ville ou à la campagne.

Ils peuvent parfois représenter un réel danger pour les cyclistes, joggers, marcheurs...



FEUX DE JARDIN



L'incinération des déchets verts, branchages, ou de tout autre matériau (plastique, carton, ...) représente une nuisance et un danger pour notre entourage.

Il est donc recommandé « d'abuser » de la déchetterie (gratuite). Ainsi, non seulement vous préservez votre qualité de vie et celle de vos voisins mais vous gagnerez sans doute un temps précieux.

CAMPAGNE DE PIEGEAGE DU RAT MUSQUE ET DU RAGONDIN APPEL AUX BENEVOLES !

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) organise une lutte collective contre le rat musqué et le ragondin à l'échelle du Bas Léon. Ils ont été classés nuisibles en Bretagne à cause de nombreux dégâts qu'ils occasionnent (perturbation de la faune, fragilisation des berges, dégâts aux cultures, vecteur de maladies transmissibles au bétail et à l'homme).

La CCPI est le relais local d'un réseau de piégeurs bénévoles. L'an dernier, 58 rats musqués et 69 ragondins ont été piégés.

Nous faisons donc appel à toute personne, chasseur, pêcheur, agriculteur, retraité, ... pour devenir piégeur bénévole.

Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges mises à disposition gratuitement et **une prime de 3 € par animal** est versée à chaque piégeur.

La remise des cages et l'information des piégeurs volontaires aura lieu le mercredi 5 mars entre 11 h 30 et 13 h à la CCPI.

Contact : ☎ 02.98.84.91.82
aude.mahot@ccpi.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2014 (EXTRAITS)

BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget primitif 2014 repose principalement sur les axes suivants :

- surveiller la gestion au quotidien pour maintenir une bonne capacité d'autofinancement des projets
- investir pour l'avenir par des programmes structurants adaptés aux besoins de la population
- apporter un service environnemental de qualité dans le cadre de nos budgets annexes de l'eau et l'assainissement.

Côté recettes, la bonne capacité d'autofinancement de la commune, liée aux efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, permettra cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

En effet, l'augmentation progressive du nombre d'habitations génère simultanément une revalorisation des bases fiscales, sans augmenter la part communale de la taxe d'habitation et des taxes foncières payés par chacun des contribuables, sauf situation particulière.

Parallèlement, l'endettement bien contenu est au niveau de celui de l'année 2001. Ramené au nombre d'habitants, il est même en nette diminution.

Cette situation financière permet à la commune de porter à nouveau d'importants programmes d'investissement :

- La poursuite de la construction de salle omnisports de Pen ar Guear
- La construction d'une maison de santé
- Des travaux de voirie à l'extérieur du bourg
- Une participation au giratoire de la future zone d'activités de la CCPI à Kerhuel (zone d'activités génératrice d'emplois)

Ainsi, avec un total de 15 opérations pour un total de 4 045 000 €, Milizac investit fortement aujourd'hui et pour l'avenir afin de continuer à apporter un bon niveau d'équipements et de services à la population.

COMpte ADMINISTRATIF 2013	BUDGET PRIMITIF 2014
FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES Réalisé	DEPENSES Prévisionnel
011 Charges générales 555 656,87	011 Charges générales 675 700,00
012 Charges de personnel 807 554,55	012 Charges de personnel 931 500,00
65 Autres charges de gestion courante 381 608,35	65 Autres charges de gestion courante 480 100,00
014 Atténuation de produits 4 000,00	014 Atténuation de produits 5 000,00
66 Charges financières 114 682,71	66 Charges financières 131 000,00
67 Charges exceptionnelles 1 906,00	67 Charges exceptionnelles 2 000,00
68 Dotations aux amortissements 104 286,25	68 Dotations aux amortissements 91 672,22
022 Dépenses imprévues -	022 Dépenses imprévues -
023 Virement vers l'investissement -	023 Virement vers l'investissement 275 957,78
TOTAL 1 969 694,73	TOTAL 2 592 930,00
RECETTES Réalisé	RECETTES Prévisionnel
002 Excédent antérieur reporté -	002 Excédent antérieur reporté -
013 Atténuation de charges 33 065,82	013 Atténuation de charges 20 000,00
70 Produits des services 191 098,51	70 Produits des services 199 620,00
73 Impôts et taxes 1 401 889,85	73 Impôts et taxes 1 515 010,00
74 Dotations et participations 837 303,32	74 Dotations et participations 837 200,00
75 Autres produits de gestion courante 101 249,54	75 Autres produits de gestion courante 21 100,00
072 Travaux en régie 26 337,38	72 Travaux en régie -
76 Produits financiers 0,55	76 Produits financiers -
77 Produits exceptionnels 2 356,91	77 Produits exceptionnels -
79 Transferts de charges -	79 Transferts de charges -
TOTAL 2 593 301,88	TOTAL 2 592 930,00
Résultat 623 607,15	
INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES Réalisé	DEPENSES Prévisionnel
21 Immobilisations corporelles 1 285 131,29	21 Immobilisations corporelles 4 045 000,00
001 Solde d'exécution reporté 412 914,79	001 Solde d'exécution reporté -
16 Emprunts 335 837,85	16 Emprunts 310 000,00
040 Opérations d'ordre entre section -	040 Opérations d'ordre entre section -
TOTAL 2 033 883,93	TOTAL 4 355 000,00
RECETTES Réalisé	RECETTES Prévisionnel
001 Solde d'exécution reporté -	001 Solde d'exécution reporté 250 232,37
1068 Excédent de fonct. Capitalisé 694 258,30	1068 Excédent de fonct. Capitalisé 623 607,15
021 Virement section de fonctionnement -	021 Virement section de fonctionnement 275 957,78
2111 réseaux d'assainissement 108 421,96	2111 réseaux d'assainissement -
024 Produits de cession 0,01	024 Produits de cession -
10222 FCTVA 287 426,68	10222 FCTVA 182 530,02
10223 TLE 34 714,46	10223 TLE 37 034,53
13 Subventions d'investissement 764 878,64	13 Subventions & participations 1 363 965,93
16 Emprunts + Cautionnements reçus 290 000,00	16 Emprunts + Cautionnements reçus 1 530 000,00
28 Amortissements 104 286,25	28 Amortissements 91 672,22
19 Réalisations postérieures 130,00	040 Opérations d'ordre entre section -
TOTAL 2 284 116,30	TOTAL 4 355 000,00
Résultat 250 232,37	

ETAT CIVIL

Naissances

- **PoI BOULC'H**, 25 Hent Kroas ar Roue
- **Noémie DIRER**, 1 Straed Roz Avel
- **Hugo LE GOUEVEC**, 4 rue Jacques Cartier
- **Margot MELLOUET**, Plouarzel
- **Hugo PRÉMEL KERBORIOU**, 29 rue Angela Duval
- **Mathis BOËNNEC**, 240 E, rue Breiz Izel
- **Soline HORVAT**, 1, Straed ar Roue

Décès

- **Yvonne KERBRAT née COZIEN**, 83 ans, Kerduff
- **Jean, Claude UGUEN**, 74 ans, Poulyot Huella

URBANISME

- **Kerhoas** : permis d'aménager pour la création d'un lotissement de 13 lots à Bel air
- **Commune de Milizac** : création d'un sas d'entrée – salle de danse de la salle Guy Magueur, 480 rue Lamennais
- **GAEC de la Diane, Keroudy** : construction d'un local de stockage et de vente



INFORMATIONS DIVERSES KELEIER A BEP SEURT

MEMENTO MÉDICAL

MEDECINS

Jean THEODEN

595 rue Général de Gaulle
☎ 02 98 07 90 85

Yves MASSON

500 rue Général de Gaulle
☎ 02 98 07 98 98

MEDECIN DE GARDE

Composez le **15** sur votre téléphone puis appelez le médecin dont le nom aura été donné.

PHARMACIE

Pharmacie JESTIN

228 rue Général de Gaulle
☎ 02 98 07 94 06

PHARMACIE DE GARDE

Vous pouvez composer le 32 37 sur votre téléphone, il vous permettra de connaître le nom des pharmacies de garde les plus proches de chez vous.

MASSEURS KINESITHERAPEUTES

Daniel SAINT-LEGER

Pascale TRANVOUEZ

Stéphane GUMARD

145 rue de l'Armor

Sur rendez-vous au ☎ 02 98 07 97 05



DENTISTE

Thierry NOVELLO

240 rue de l'Iroise
☎ 02 98 07 97 20

INFIRMIERS

Andréa BÉZIE

119 rue du Général de Gaulle
☎ 02 98 42 26 68
☎ 06 49 68 73 49

.....
Christine LE COZ

64 rue du Vizac
☎ 02 98 07 20 69

.....
Patrick MERZAUD

3 Cité du Garo
☎ 02 98 07 97 34

ANIMATIONS DU MOIS DE MARS 2014

Dimanche 2 mars	A partir de 10 h 30	Couscous (La Vigilante) – Uniquement à emporter	Centre <i>Ar Stivell</i>
Dimanche 2 mars	A partir de 14 h	Course cycliste An Hi Kenta	Salle omnisports
Vendredi 14 mars	A partir de 13 h 30	Carnaval : défilé (départ 13 h 30 Salle Omnisport) suivi d'un bal au Centre <i>Ar Stivell</i>	Départ SO Centre <i>Ar Stivell</i>
Dimanche 16 mars	De 9 h à 18 h	Vide-greniers "Troc-Truc"	Salle Guy Magueur
Dimanche 23 et 30 mars	De 8 h à 18 h	Elections municipales et communautaires	Centre <i>Ar Stivell</i>

Mairie de Milizac : ☎ 02 98 07 90 31 - kannadig-milizac@wanadoo.fr

Kannadig en ligne : www.milizac.fr – Edition : (1 500 exemplaires)

Date de dépôt des articles pour le Kannadig : **le 15 de chaque mois**

CORRESPONDANTS DE PRESSE



Ouest France : **Claudie ROUSSEAU** - ☎ 06 29 57 72 97 - claudierousseau@sfr.fr

Le Télégramme : **Marie Jeanne MARC** - ☎ 06 62 62 45 63 - milizac.letelegramme@gmail.com

Vous pouvez aussi déposer vos articles dans les boîtes aux lettres près de l'entrée de la Mairie.